SVMTRA/ASTRM | Section Romande

Schweizerische Vereinigung der Fachleute für med. tech. Radiologie
Association suisse des techniciens en radiologie médicale
Associazione svizzera dei tecnici di radiologia medica

***Commission Formation de la Section Romande de l'ASTRM***

**Cours sur le dépistage organisé du cancer du sein par mammographie incluant la mammographie numérique**

**Du lundi 18 au jeudi 21 janvier 2027**

## *OBJECTIFS DU COURS*

Les cours s'adressent aux technicien(ne)s en radiologie médicale impliqués dans un programme de dépistage du cancer du sein.
L'objectif du cours est d'apporter un complément de formation théorique et pratique aux TRM qui sont en charge des mammographies de dépistage du cancer du sein. A l'issue du cours, le (la) TRM :

- Possède des connaissances précises sur le rôle et le fonctionnement du dépistage du cancer du sein.
- Est à même de réaliser les positionnements radiologiques associés en tenant compte des exigences particulières du dépistage organisé.
- Possède des notions détaillées sur l'anatomie et les pathologies du sein.
- Est à même d'apprécier si la qualité d'un cliché correspond aux exigences attendues par le programme de dépistage.
- Est à même d'appliquer les procédures administratives adoptées par les programmes de dépistage existants.
- Est lucide face aux conditions qu'il/elle devra satisfaire dans son rôle de TRM au cœur même du programme de dépistage.
- Est conscient des artéfacts qu'il/elle pourra rencontrer dans sa vie professionnelle, autant en mode analogique, qu'en mode numérique-digital.
- Est préparé aux divers examens alternatifs et/ou complémentaires qui peuvent être proposés en regard des deux incidences de mammographie de dépistage de base.
- Est à même d'appliquer les contrôles de stabilité journalier et hebdomadaire exigés dans le cadre du dépistage.
- Est à même de prendre conscience des conséquences de l'annonce d'un dépistage positif.

## *PROGRAMME*

Le cours comprend :
*Module théorique*

- Un module de formation théorique et des travaux pratiques de quatre jours.

*Module pratique*

- Un stage de plus ou moins trois jours est à effectuer dans un centre de formation reconnu comme lieu de référence pour la formation pratique par le programme cantonal (liste qui vous sera proposée le premier jour de votre formation). En principe, le stage est réalisé après le bloc théorique. Les journées de stage peuvent être fractionnées ou être réalisées en continue. Un/une référent-e supervise les candidats-es durant leur stage.
- Une fiche d'évaluation est remplie par le/la référent-e. La fiche atteste le volume des actes réalisés et le niveau de compétences atteint durant le stage. Elle valide le stage.

*Activités et volume à réaliser durant le stage*

- Réalisation, sous supervision directe, de 25 mammographies de dépistage.
- Réalisation d'un contrôle de stabilité de l'installation radiologique et de l'écran de visualisation.
- Réalisation d'incidences complémentaires.
- Participation à un prélèvement tissulaire percutané.
- Facultatif : participation à des conférences préopératoires.
  ➔ Le temps pour réaliser ces activités est estimé à 3 jours environ

*Portfolio*

- La réalisation d'un portfolio, sous forme d'auto-évaluation de 18 examens de mammographies de dépistage (4 clichés) est demandée.
- Une synthèse de la qualité des mammographies de dépistage réalisées et stratégies d'amélioration continue de la qualité mise en place par le/la candidat-e est également demandée sous forme écrite.
- A effectuer au cours des 6 mois qui suivent le test de connaissances.

*Attestation*

- Le/la candidat-e participe au contrôle de l'acquisition des connaissances ouvert aux personnes ayant suivi le module théorique.

*Certificat*

- La formation donne lieu à un certificat de formation continue en mammographie de dépistage. Il est obtenu à condition d'avoir réussi le test de connaissance, d'avoir une appréciation de stage suffisante et d'avoir réalisé le portfolio.

## *ORGANISATION ET LIEU DU COURS*

L'organisation des cours est la suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Module théorique et pratique | : | les cours des quatre jours ont lieu à la Haute Ecole De Santé Vaud (HESAV), **Campus Santé***, route de la Maladière 39, 1022 Chavannes-près-Renens / salle HESAV /01/002 et HESAV/ 03/105 et 03/106 Salles RX |
| Stage | : | le/la participant-e, planifie son stage en se référant au listing proposé durant sa formation. Stage validé par la fiche d'évaluation. |
| Contrôle des connaissances | : | **Lundi 15 février 2027 à 13h00** à HESAV, Campus Santé, route de la Maladière 39, 1022 Chavannes-près-Renens / salle HESAV 01/006 |

## *ORGANISATION*

Comité stratégique pour la post-formation des TRM
Filière TRM-Lausanne
Fondations romandes pour le dépistage du cancer du sein
Institut universitaire de radiophysique appliquée, Lausanne

## *INSCRIPTION*

| | |
|---|---|
| ***Condition d'admission*** | La personne doit être au bénéfice d'un diplôme de technicien(ne) en radiologie médicale et effectuer régulièrement des clichés mammographiques. |
| ***Finance d'inscription*** | La finance d'inscription est de **1400 CHF.-** pour l'ensemble du cours (**2000 CHF.-** pour les TRM qui ne sont pas membres de l'association); elle couvre l'enseignement et la documentation distribuée. L'entretien (repas, hôtel) et les déplacements ne sont pas compris dans ces prestations.[1]<br>***La finance d'inscription doit être versée avant le 15 janvier 2027.*** |
| ***Assurance*** | Durant les cours, les accidents sont couverts par l'assureur LAA pour les personnes ayant un employeur. Pour les autres personnes, elles doivent être couvertes par une assurance personnelle. |
| ***Délai d'inscription*** | Le délai d'inscription est fixé au 8 janvier 2027. |

[1] **Les tarifs des formations ont dû être adaptés en raison de l'augmentation des coûts de prestation de nos partenaires. Aucun bénéfice supplémentaire n'est provisionné pour la section romande.**

| | |
|---|---|
| ***Accréditation*** | Certificat : points-log (en cours)<br>Attestation : points-log (en cours) |
| ***Confirmation*** | Le nombre maximum de participants est fixé à 18. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Des sessions supplémentaires seront organisées ultérieurement.<br>Un nombre minimum de 12 participants est requis pour la tenue du cours. |

***Lien pour l'inscription***

**https://astrm.cogito-sport.ch/WebRegistration/LessonSelection**

**Attention** : il faut choisir l'onglet « *je ne suis pas membre* » et ce même si vous êtes membre ASTRM. Vous pourrez renseigner votre statut de membre plus loin dans le formulaire.
De plus, un *mail automatique* (de l'adresse formation@trm.ch) vous sera transmis, avec un *lien à suivre pour confirmer votre inscription*. Surveillez bien votre boîte mail et vos spams et n'oubliez pas de valider votre inscription !

***Dès septembre 2026**
HESAV prendra ses quartiers dans le nouveau Campus Santé, aux Côtes de la Bourdonnette à Chavannes-près-Renens, à 20 minutes en transports publics de la gare de Lausanne à l'adresse suivante : **HESAV, Rte de la Maladière 39, 1022 Chavannes-près-Renens.**

**Comment s'y rendre ?**
En transport public, c'est facile
Depuis Lausanne gare :

- Ligne M2 (Lausanne Gare – Délices) puis Ligne bus 25 (Délices – Lausanne Chavannes-R., Dorigny) ~ 18 minutes
- Ligne M2 (Lausanne Gare – Lausanne Flon) puis Ligne M1 (Lausanne Flon - UNIL Mouline) ~ 24 minutes

Depuis Lausanne Flon :

- Ligne M1 (Lausanne Flon - UNIL - Mouline) ~ 20 minutes

Depuis Renens :

- Ligne de bus 25 (Renens, Gare Sud - Chavannes-R., Talluchet) ~ 17 minutes

**En deux roues ou en voiture, c'est déconseillé :**
HESAV ne dispose d'aucune place de parc voitures ou deux roues pour les étudiants·es au nouveau Campus.